



KIT J-R AVT+ARR PARTIEL - RENAULT MASTER H2 (1997-2003)

- Film avec bandes jaune fluo citron et rouge
 - Film à Structure microprismatique
- Film non métallisé pour un contraste optimal
 - Visibilité la nuit à + de 500 m
 - Conforme à la norme TPESC B
- Produit officiel installé en Police et Gendarmerie
 - Fluorescence GARANTIE 10 ANS

UGS : KITJRE019PR | Catégories : [Balisage et Sérigraphie](#), [Kits prédécoupés](#), [Kits Jaune-Rouge](#)



DESCRIPTION DU PRODUIT

Kit Partiel = AVANT + ARRIERE PARTIEL

Kit Total = AVANT + ARRIERE TOTAL

Kit de balisage prédécoupé composé d'un film 3M rétro réfléchissant avec chevrons alternés Jaune Fluo Citron et Rouge.

Film à Structure microprismatique

Film non métallisé pour un contraste optimal

Visibilité la nuit à + de 500 m

Conforme à la norme TPESC B

Produit officiel installé sur les véhicules de Police et Gendarmerie

Fluorescence Garantie 10 ans

RAPPEL REGLEMENTATION :

La réglementation en vigueur N.I.T. 273 vous impose d'utiliser des films homologués avec n° d'homologation TPESC sur chaque strie jaune, sans quoi le balisage n'est pas réglementaire. Extrait de la NIT 273 (signalisation complémentaire des véhicules des services d'incendie et de secours) :

Signalisation avant et Arrière :

Bandes alternées rouges rétro réfléchissantes et jaunes citron fluor réfléchissantes horizontales, hauteur minimum 0,14 m sur toute la largeur du véhicule, chevron centré et pointé vers le haut.

Balisage latéral :

Bande jaune rétro réfléchissante ou contour délimitant le silhouettage conforme à l'arrêté du 1er Octobre 1998 et à l'arrêté du 7 avril 2006 ainsi qu'au règlement ECE 104 sur toute la largeur du véhicule.

Type de recouvrement :

Pour les engins de type VSAV et VSR, la totalité de l'arrière doit être recouverte de bandes alternées avec chevron centré et pointé en haut à l'exception des parties vitrées et des rideaux.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Poids	1 kg
Couleur de balisage	Jaune/Rouge
Marque	Renault
Modèle	Master



Code EAN

IL N'Y A PAS ENCORE DE CRITIQUES.

REMARQUES

